



Epreuve de l'enseignement de spécialité de **Sciences** **Economiques et Sociales** de la classe de terminale au baccalauréat

Source : Note de service n° 2020-033 du 11-2-2020

MENJ - DGESCO A2-1

https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MEN_E2001800N.htm



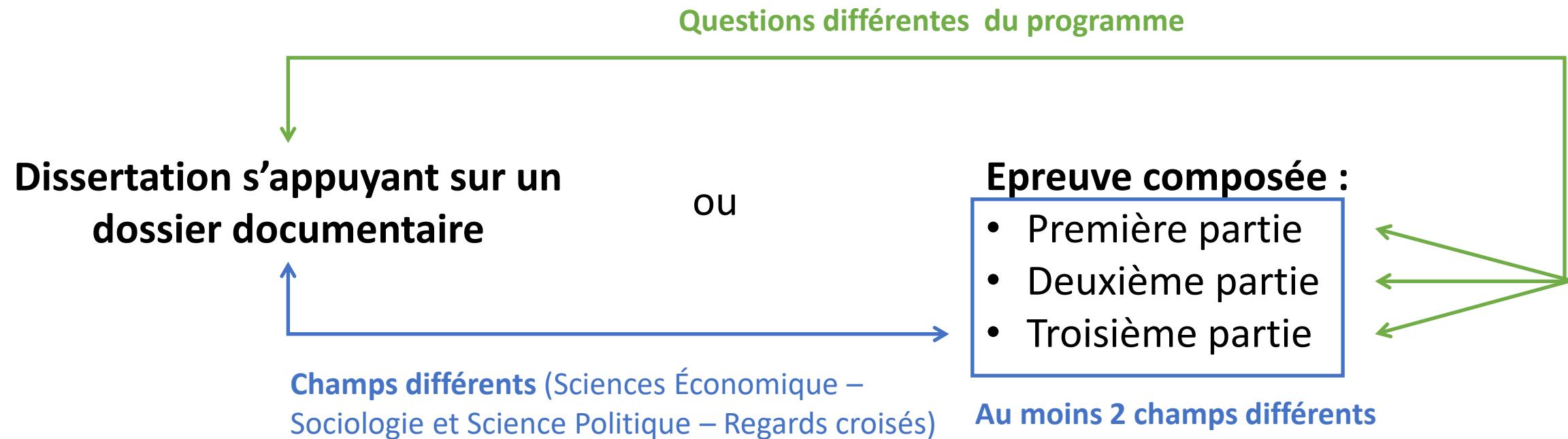
Champs	Questionnements exigibles au baccalauréat	Années impaires 2021	Années paires 2022	Etc.
Science Economique	Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	✓	✓	
	Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	✓	✓	
	Comment lutter contre le chômage ?	✓		
	Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?		✓	
	Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?		✓	
	Comment est structurée la société française actuelle ?	✓	✓	
Sociologie et science politique	Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?	✓		
	Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?	✓		
	Quelles mutations du travail et de l'emploi ?		✓	
	Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	✓	✓	
Regards croisés	Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?		✓	
	Quelle action publique pour l'environnement ?	✓		

8 questionnements exigibles par examen

Structure de l'épreuve

Elle porte sur **8 questionnements** de terminale et les notions de première.

Le candidat a le choix entre :



Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Structure inchangée :

3 ou 4 documents de nature factuelle :

- **Données statistiques** (graphique, tableau, **carte, radar**, etc.) : au plus 120 données
- **Texte** (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquête, etc.) : au plus 2 500 signes.

Epreuve composée

	Objectifs	Structure	Barème
Partie 1 : Mobilisation des connaissances	<i>Il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.</i>	Une question	4 pts
Partie 2 : Etude d'un document.	<i>Il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.</i>	Document statistique de 120 données maximum accompagné de 2 questions	6 pts
Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire.	<i>il est demandé au candidat de traiter le sujet :</i> <i>- en développant un raisonnement ;</i> <i>- en exploitant les documents du dossier ;</i> <i>- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;</i> <i>- en composant une introduction, un développement, une conclusion.^[L]</i> <i>Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.</i> <i>Les objectifs de l'épreuve figureront en introduction du sujet distribué aux candidats</i>	Un sujet accompagné d'un dossier de 2 ou 3 documents de nature différentes (120 données ou 2500 signes maximum)	10 pts

Epreuve orale de contrôle

Structure inchangée :

Le candidat a le choix entre deux sujets

	Structure de l'épreuve		Barème
Question principale	Une question s'appuyant sur deux documents (65 données chiffrées et 1300 signes maximum)	Appui sur 2 documents statistiques (65 données statistiques ou 1300 signes maximum).	10 pts
Questions simples	<i>Questions 1 et 2 : vérification des connaissances dans 2 champs différents.</i>		6 pts
	<i>Question 3 : maîtrise des outils et savoir-faire (en lien avec un document)</i>	En lien avec un des deux documents	4 pts

Usage de la calculatrice

- Entrée en vigueur de la circulaire n°2015-178 du 1^{er} octobre 2015 :
« (...) **l'usage de la calculatrice est autorisé** si le sujet de l'épreuve le prévoit expressément. La page de garde des sujets, pour les disciplines non mentionnées ci-dessus, doit impérativement indiquer si l'usage de la calculatrice est autorisé ou interdit. »
- Les caractéristiques des modèles autorisés sont précisés dans la circulaire

